

Tancrède Melet

Funambule des temps modernes

Le 5 janvier 2016, à seulement 32 ans, Tancrède Melet mourait après avoir fait une chute d'une montgolfière. Pionnier des sports extrêmes, le «Français volant» était sans doute le Védasien le plus connu au monde.

Le web regorge de ses exploits. En chute libre, saut pendulaire, parapente, highline -une longue sangle tendue au-dessus du vide.

Il excellait aussi en wingsuit, cette activité qui consiste à sauter d'une falaise avec une combinaison en forme d'aile. Alpiniste chevronné, il déclarait qu'il est plus rapide de sauter d'une falaise que de redescendre à pied.

Il l'avait prouvé en réalisant le premier saut de l'Aiguille de la République, ralliant Chamonix en 3 minutes à la place de... 10 heures habituellement !

Né en Meurthe-et-Moselle, il avait grandi à Saint Jean de Védas. Après des études d'ingénieur, il a exercé pendant quatre ans avant de démissionner pour vivre de sa passion avec sa bande de copains des Flying Frenchies, la compagnie qu'il avait fondée.

Rassemblant des acrobates, des musiciens, des clowns, des athlètes ou encore des alpinistes, ce groupe d'amis partageait une même vision et philosophie de la vie.

Plein de talents et débordant d'imagination, ils réalisaient leurs rêves les plus fous. Comme cette catapulte géante -rappelant le jeu Angry Birds- dans laquelle Tancrède Melet se hisse avant d'être propulsé dans le ciel à grande vitesse. Pour retomber dans un ravin de plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Le collectif parcourait le monde pour créer des spectacles déjantés en plein air, des gorges du Verdon aux fjords de Norvège en passant par les sommets mythiques des Alpes. De ces moments incroyables, ils en tiraient des films dont les extraits totalisent plusieurs centaines de milliers de vues sur Internet.

A sa famille et à ses proches, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Trois dates

1983

Naissance

2008

Première highline dans les gorges du Verdon

2011

Sortie du film à succès I believe I can Fly

